ESTIMATES

National Round Table on the Environment and the Economy

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-101

ISBN 0-660-61523-1

101-05632/

The National Round Table on the Environment and the Economy

2001-2002 Estimates

Report on Plans and Priorities

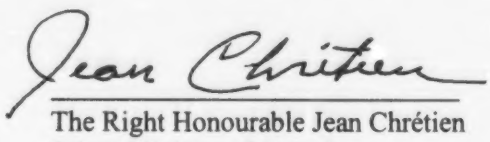

The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Table of Contents

SECTION I: MESSAGES **1**

A. Chair's Message 1
B. Management Representation Statement 3

SECTION II: DEPARTMENTAL OVERVIEW **5**

A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
B. Agency Objective 6
C. Planning Context 6
D. Agency Planned Spending 8

SECTION III: PLANS, RESULTS AND RESOURCES **9**

A. Business Line Objective 9
B. Business Line Description 9
C. Key Results, Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources 9
i. Environment and Sustainable Development Indicators *10*
ii. Conservation of Nature *11*
iii. Ecological Fiscal Reform (EFR) *12*
iv. Greening of the Budget *12*
v. Other Initiatives *13*

SECTION IV: JOINT INITIATIVES **15**

A. Horizontal Initiatives 15
B. Collective Initiatives 15

SECTION V: FINANCIAL INFORMATION **17**

Section I: Messages

A. Chair's Message

Humankind continues to place ever-increasing demands upon the planet's ecosystems, with results that are evident from the local to international levels. Indeed, it is now virtually impossible to open a newspaper without reading reports that relate directly to the environmental impacts of human activity. It is evident that to accommodate the effects linked to these activities over the long term will require that the principles embodied by the concept of sustainable development be both understood and applied. In effect, all decision making must integrate a 'triple bottom line' of concern for the economy, the environment and society. Achieving this ambitious objective depends upon a broad understanding among Canadians that our socio-economic aspirations and the preservation of nature are interdependent. Over the next three years the NRTEE will be closely involved in several initiatives that will help enable this understanding to occur. We believe that, in turn, this understanding will facilitate the establishment of priorities for further action in support of sustainable development by policy and decision makers in government, industry, labour and the environmental movement.

The National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE) is the multistakeholder body that advises the federal government on environment-economy issues. Since 1988 it has offered balanced venues enabling open discussion by a range of stakeholders on issues that are often contentious and difficult. The goal of the NRTEE is to promote sustainable development, not by forcing consensus, but by providing decision makers and opinion leaders with reliable and current information and objective views on the "state of the debate" surrounding these issues.

In 2000-2001 the Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development in the North, Environment and Health, Eco-efficiency, and Millennium programs will come to a conclusion. Several new or expanded programs for the current planning period will take their place, including:

- the Environment and Sustainable Development Indicators Initiative
- Conservation of Nature
- Ecological Fiscal Reform (EFR)
- Greening of the Federal Budget
- Promoting the Millennium Statement *Achieving a Balance: Four Challenges for Canada and the Next Decade* and the results of the other programs that have completed their consultation and reporting phases.

I am pleased to submit the NRTEE's *Report on Plans and Priorities* for 2001-2002, outlining the major results that will be achieved in these and other areas over the coming year as we try to help Canadians progress toward the goal of sustainable development.

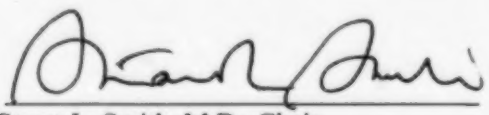

Stuart L. Smith, M.D., Chair
National Round Table on the Environment
and the Economy

B. Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for the National Round Table on the Environment and the Economy.

To the best of my knowledge the information:

- accurately portrays the mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for the Preparation of the 2001-2002 Report on Plans and Priorities;*
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board ministers and is the basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

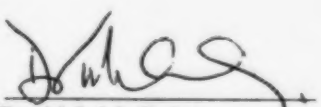

David J. McGuinty
Executive Director and CEO

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The formal mandate of the NRTEE is derived from the *National Round Table on the Environment and the Economy Act*. The stated purpose of the Round Table is *... to play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, principles and practices of sustainable development*. Sustainable development is all-encompassing and complex. At the broadest level, it is defined as *... a process of change in which the exploitation of resources, the direction of investments, the orientation of technological development, and institutional change are made consistent with future as well as present needs* (1987 World Commission on Environment and Development). The concept of sustainable development is based on a recognition of the interdependence of human beings and the global natural environment. Efforts to resolve sustainable development problems rely on co-operation among individuals, industry and governments both within Canada and between nations.

National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE)

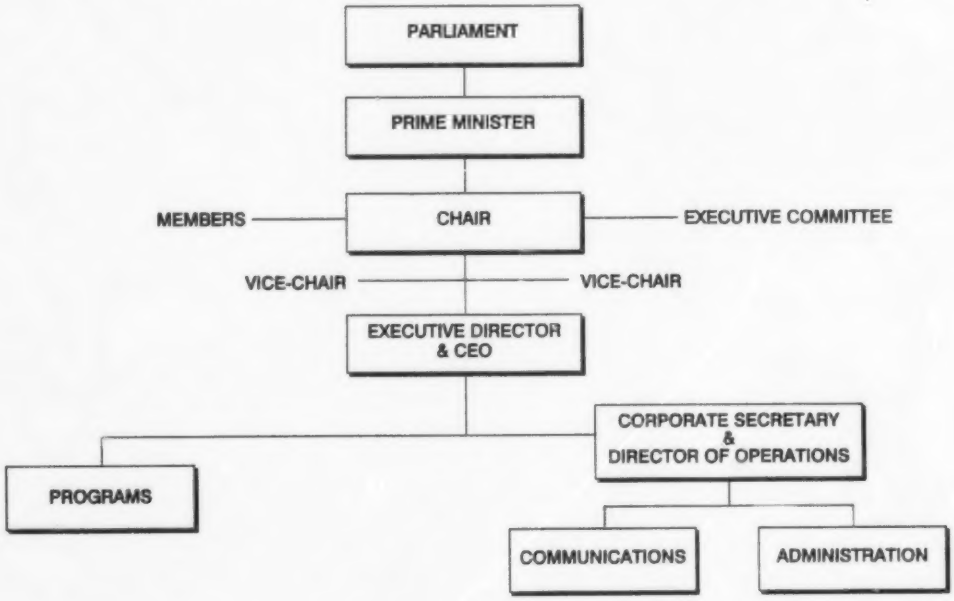

B. Agency Objective

To play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, the principles and practices of sustainable development

At the heart of the NRTEE's work is a commitment to improve the quality of economic and environmental policy development by providing decision makers and opinion leaders with the information necessary to make reasoned choices on an environmentally, economically and socially sustainable future for Canada.

The NRTEE promotes a roundtable and multistakeholder approach to analysing sustainable development issues and acts as a forum in which all points of view can be freely expressed and debated. Round Table members and stakeholders involved in NRTEE programs strive to define the relationship between the environment and the economy, to determine where consensus exists on resolving particular issues, to identify clearly the nature of the issues that remain unresolved, and to make recommendations accordingly.

Having representatives at the Round Table from a variety of regions and sectors - business, labour, academe, First Nations and environmental groups - provides a significant opportunity to investigate sustainable development issues from a national perspective.

C. Planning Context

The following are the key factors that, directly or indirectly, will influence the NRTEE in the design and delivery of its programs for the next three years.

Domestic Commitments

- The NRTEE is cognizant of the broad policy priorities of the federal government with respect to the environment and economy and shapes its programs and activities accordingly. This entails contributing to current policy development as well as attempting to influence the course of future policy direction. The top priority areas on which the National Round Table has chosen to focus over the next three years are environment and sustainable development indicators; ecological fiscal reform; recommendations for inclusion in federal budgets; nature conservation; and health and the environment. As well, other potential new subject areas will be explored and assessed to determine their viability for inclusion as new program areas.

Findings, conclusions and recommendations from the National Round Table are acknowledged as being either directly useful in the articulation of federal policies or at least helpful in providing a context or reference point for analysis and debate.

International

Most major environmental problems are now international in scope, and solutions require cross-boundary co-operation at an unprecedented level. Examples include climate change, transboundary pollution, and biodiversity protection. These challenges are well understood by the NRTEE and factored into the design of program activities.

Public Expectations and Concerns

Issues addressed by the NRTEE tend to be complex, multidimensional and divisive. Policy and decision makers, in determining appropriate action on sustainable development issues, typically are required to make difficult choices and trade-offs in a context of uncertainty. The challenge for the NRTEE, therefore, in playing a catalytic role among stakeholders, is to be trusted by all sides, and to be seen as providing a neutral and productive meeting ground for the discussion of contentious issues. In the end, the ultimate objective is for the National Round Table to be seen as a credible, respected and balanced source of information.

D. Agency Planned Spending

The NRTEE comprises one business line:
The provision of objective views and information regarding the state of the debate on the environment and the economy.

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001[1]	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Gross Program Spending	3,365	**5,380**	4,880	4,880
Plus: Adjustments	1,122	-	-	-
Net Program Spending	4,487	**5,380**	4,880	4,880
Less: Non-respendable Revenue[2]	(20)	**(20)**	(20)	(20)
Plus: Estimated Costs of Services by Other Departments[3]	182	**188**	188	188
Total Plan Spending	4,649	**5,548**	5,048	5,048
Full Time Equivalents	21	**28**	28	28

(1) Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year and includes approvals obtained since the Main Estimates, Budget initiatives, Supplementary Estimates.

(2) During 1996-97, the NRTEE commenced cost recovery for the organization's publications. Under the *NRTEE Act*, and Section 29.1 of the *Financial Administration Act*, the NRTEE has authority to spend any revenues received.

(3) The estimated costs of services provided by other departments consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works and Government Services Canada ($186,000 in 2001-2002)	180
• pay and benefit services received without charge from Environment Canada	2

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective

The business line objective is the same as the Agency objective, which is *to play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, the principles and practices of sustainable development.*

B. Business Line Description

The provision of objective views and information regarding the state of the debate on the environment and the economy. The NRTEE is a multistakeholder body comprising a Chair and a maximum of 24 members who are opinion leaders from a variety of regions and sectors of Canadian society including business, labour, academe, environmental organizations and First Nations. The NRTEE actively promotes a round table and multistakeholder approach to analysing sustainable development issues and acts as a forum in which all points of view can be freely expressed and debated. The NRTEE members and stakeholders involved in its programs strive to define the relationship between the environment and the economy, to determine where consensus exists on particular issues, and to identify any barriers that prevent consensus. This information is consolidated, assessed and communicated to stakeholders, relevant decision makers, and the media.

Within the NRTEE business line, activities are organized according to a number of program areas. Each potential program area is scoped and defined, and a task force is assigned to oversee the associated activities. Emerging issues are continually explored, and, if determined to be a priority, are established as new program areas as funds become available.

C. Key Results, Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Following the conclusion of the Millennium program and investigations into a number of different issue areas, including consultations with stakeholders and experts involved in these areas, the NRTEE has decided to focus its efforts primarily on the following programs:

(i) Environment and Sustainable Development Indicators
(ii) Ecological Fiscal Reform
(iii) Greening of the Budget (recommendations for inclusion in budgets)
(iv) Conservation of Nature
(v) Other Initiatives

These programs will be priority areas for the next one to two years. Also, exploration into (1) the interactive and cumulative effects of low level toxins on health, and (2) urban sustainability will continue to determine if there are meaningful roles for the National Round Table in these areas.

i. Environment and Sustainable Development Indicators

Key Results Commitments

The National Round Table on the Environment and the Economy's Sustainable Development Indicators Initiative is a three-year program that will develop and promote feasible and nationally accepted indicators. The indicators will be derived from a model that starts with the assumption that sustainability is based on capital preservation. As such, capital is segregated into human, natural and produced components, each of which must be linked with the others and managed to support long-term economic sustainability.

These indicators will:

- be suitable for adoption and mainstream use by the federal government;
- be readily understood by the general public, yet be credible and useful to specialized users;
- have long-term robustness as our understanding of sustainable development matures; and
- be realistically applicable in the short term based on available data.

Planned Results

- A determination of the approach to be used for measuring progress toward sustainable development
- Specific indicators
- Testing of indicators
- Recommendations on specific, tested indicators
- Options for next steps in indicator promotion, implementation and use

Related Activities

The NRTEE will communicate the results of its efforts as widely as possible, and will attempt to build a large constituency of support for these indicators in government, the private sector and non-governmental groups.

Resources

The federal government committed $4.5 million over three years in the 2000 federal budget to the NRTEE to develop, in collaboration with Statistics Canada and Environment Canada, indicators that are feasible, credible and easily understood. The estimated budget for FY 2001-2002 is $1.6 million, not including staff costs.

ii. Conservation of Nature

Key Results Commitments

The goal of this program is to conserve ecosystems by encouraging the creation of more integrated systems of land management that will include core protected areas (such as national parks), buffers and corridors connecting the protected areas. The program will engage scientists, policy makers from all levels of government, resource industries, non-governmental groups, rural and aboriginal groups.

Planned Results

- *Scientific review:* A review of recent conservation science in the North American context, with particular reference to conservation biology, will provide the scientific argument for a new approach to conservation in Canada.
- *Examination of existing models of conservation and best practices:* Examples of stewardship, land use planning, and partnerships for conservation in Canada, North America and internationally will be analyzed for best practices and lessons.
- *Report on best practices and lessons from science and innovative models of conservation:* Building on the above efforts, this report will also include a vision statement and recommendations.
- *Identification of key barriers to progress:* Building further on the preceding, the key barriers to progress and change will be identified.
- *Policy instruments*: The suite of potential policy measures that could address barriers will be examined.
- *Communications campaign:* A comprehensive communications campaign will be put in place to build awareness and support for the program and the final recommendations.
- *Implementation of recommendations*: Support will be actively sought for their implementation.

Related Activities

The public, through the media, and key stakeholders such as business and agricultural interests and landowners will be encouraged to support and take their own initiatives to conserve ecosystems.

Resources

The annual budget required to conduct this program in FY 2001-2002 has not been finalized, but is estimated to range between $250,000 and $350,000 not including staff requirements.

iii. Ecological Fiscal Reform (EFR)

Key Results Commitments

The goal of the NRTEE's EFR program is to explore how a co-ordinated and deliberate strategy to redirect government taxation and expenditure programs would support the goal of sustainable development in Canada. Designing and testing discrete, practical economic instruments to achieve this goal will be the primary focus of the program. An integrated set of economic instruments will be developed for three areas: Ecological Landscapes (wetlands and marginal agricultural lands); Smog Precursors (focusing on vehicle fuels); and Management of Track II Toxic Substances (substances that are not of first-priority concern).

Planned Results

- Guiding principles that should be applied when considering fiscal policy measures directed at environmental problems.
- Specific fiscal policy measures directed at the three instruments areas – ecological landscapes, smog precursors and toxic substances.

Related Activities

This program has a duration of two years. A multistakeholder expert group has been convened to explore the benefits and costs and the technical feasibility of ecological tax shifting as well as the potential designs for reformed systems. The program will help inform the debate on ecological tax reform and advance the use of market-based approaches for environmental and economic improvement in Canada.

Resources

The program budget, not including staff costs, for 2001-2002 is $350,000.

iv. Greening of the Budget

Key Results Commitments

The objective here is to encourage the inclusion of measures directed at environmental improvements in each year's federal budget. To this end, for the 2001 or 2002 Budget, the NRTEE will call for federal action in five key areas:

- encouraging sustainable opportunities for Northern Aboriginal communities;
- promoting more sustainable energy consumption;
- promoting a better understanding of the links between environmental regulation and human health;
- preserving and enhancing Canada's rich natural legacy; and
- developing a strategy for remediating contaminated sites.

Planned Results
Recommendations for the 2001 or 2002 federal budget will be announced and presented to the Minister of Finance and the House of Commons Standing Committee on Finance. It is expected that some of the measures will be incorporated into the budget.

Related Activities
N/A

Resources
The program budget, not including staff costs, for 2001-2002 is $150,000.

v. Other Initiatives

- The NRTEE is concluding an extended eco-efficiency program to test energy, material and water intensity indicators. Early in the new fiscal year, a final report and a workbook will be published, and a communication program for rolling out the program's findings will be launched. This will include organizing a series of briefings or educational sessions for businesses across the country.
- Similarly, extensive communications campaigns for the Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development in the North; Environment and Health (regulatory and scientific capacity issues); and the Millennium programs will be undertaken.
- Exploration of potential new program areas will continue in the areas of health and environment, and urban sustainability. The focus of the first will be the policy responses that should be considered because of new scientific evidence that traces problems with neurological and immunological function, especially in children and the elderly, to low-level exposure to combinations of chemicals in the environment. As for urban sustainability, the issues that will be assessed are the relationship between environment and quality of life and economic competitiveness in cities and the federal role in promoting progress on these fronts.

Section IV: Joint Initiatives

A. Horizontal Initiatives

In fulfilling its mandate as catalyst, the NRTEE ensures that its program activities and multistakeholder events have a broad application for the benefit of all Canadians. The NRTEE's initiatives are, therefore, horizontal by definition.

B. Collective Initiatives

All NRTEE programs are conducted in partnership with other organizations, but the Environment and Sustainable Development Indicators Initiative stands out as the best illustration of this approach.

Collective Initiative	Key Result Commitment	List of Major Partners	Money allocation ($millions)	Planned Results
Sustainable Development Indicators Initiative	Develop and promote feasible and nationally accepted environment and sustainable development indicators.	-Statistics Canada - Environment Canada - Finance Canada - Pembina Institute - International Institute for Sustainable Development - Canadian Policy Research Networks - Centre for the Study of Living Standards	$4.5 over three years	- Determine approach for measuring progress toward sustainable development - Develop specific indicators - Test proposed indicators

Section V: Financial Information

Table 5.1: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	Expenditures
Planned spending (Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments)	5,380
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	186
Pay and benefit services received without charge from Environment Canada	2
Less: Non-respendable Revenue	20
2001-2002 Net Cost of Program	5,548

BUDGET DES DÉPENSES

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-101

ISBN 0-660-61523-1

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses pour 2001-2002

Rapport sur les plans et les priorités

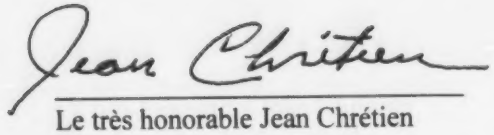

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Table des matières

SECTION I : MESSAGES **1**

A. MESSAGE DU PRÉSIDENT 1
B. DÉCLARATION DE LA DIRECTION 3

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME **5**

A. MANDAT, RÔLE ET RESPONSABILITÉS 5
B. OBJECTIF 6
C. CONTEXTE DE PLANIFICATION 6
D. PLAN DE DÉPENSES 8

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES **9**

A. OBJECTIF DU SECTEUR D'ACTIVITÉS 9
B. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉS 9
C. RÉSULTATS ESSENTIELS, ENGAGEMENTS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS CONNEXES ET RESSOURCES 9

i. Indicateurs d'environnement et de développement durable *10*
ii. Protection de la nature *11*
iii. Écologisation de la fiscalité (EF) *12*
iv. Écologisation du budget *13*
v. Autres initiatives *13*

SECTION IV : INITIATIVES MIXTES **15**

A. INITIATIVES HORIZONTALES 15
B. INITIATIVES COLLECTIVES 15

SECTION V : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS **17**

Section I : Messages

A. Message du Président

L'humanité continue à exiger de plus en plus des écosystèmes de la planète, avec des effets qui se font sentir tant au niveau local que mondial. En fait, il est pratiquement impossible aujourd'hui d'ouvrir un journal sans lire des rapports directement liés aux incidences environnementales de l'activité humaine. Il est évident que pour tenir compte des effets liés à ces activités à long terme, il faudra à la fois comprendre et appliquer les principes qu'incarne la notion de développement durable. Dans la pratique, toute prise de décision doit tenir compte d'un triple souci : pour l'économie, pour l'environnement et pour la société. Pour atteindre cet objectif de taille, il faut que tous les Canadiens comprennent bien l'interdépendance entre nos aspirations socio-économiques et la protection de la nature. Au cours des trois prochaines années, la TRNEE participera activement à plusieurs initiatives qui faciliteront cette compréhension. Nous croyons qu'ainsi, les décideurs du gouvernement, de l'industrie, du milieu syndical et du mouvement de protection de l'environnement pourront établir plus facilement des priorités d'intervention propice au développement durable.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est l'organe multipartite qui conseille le gouvernement fédéral sur les questions d'environnement et d'économie. Depuis 1988, elle offre une tribune harmonieuse qui permet un débat ouvert auquel participe un vaste éventail d'intervenants sur des questions qui sont souvent difficiles et controversées. La TRNEE a pour dessein de promouvoir le développement durable, non pas en imposant le consensus, mais en offrant aux décideurs et aux leaders de l'opinion de l'information fiable et à jour, ainsi que des points de vue objectifs sur l'état du débat relatif à ces questions.

En 2000-2001, les programmes des collectivités autochtones et du développement des ressources non renouvelables dans le Nord, de l'environnement et de la santé, de l'éco-efficacité, et du millénaire s'achèveront. Plusieurs programmes seront créés ou prolongés pour la période de planification en cours, notamment :

- Initiative concernant les indicateurs d'environnement et de développement durable
- Protection de la nature
- Écologisation de la fiscalité (EF)
- Écologisation du budget fédéral
- Diffusion de la Déclaration du millénaire, *Atteindre un équilibre : Quatre défis pour le Canada au cours de la prochaine décennie*, et des résultats des autres programmes dont les phases de consultation et de production de rapport sont achevées.

Je suis heureux de présenter le Rapport de la TRNEE sur les plans et les priorités pour 2001-2002, qui expose les principaux résultats qui seront atteints dans chacun de ces domaines, entre autres, au cours du prochain exercice, parallèlement à nos tentatives d'aider les Canadiens à évoluer sur la voie du développement durable.

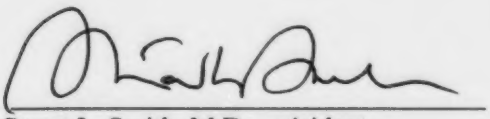

Stuart L. Smith, M.D., président
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

B. Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

David J. McGuinty
Directeur général et premier dirigeant

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à « … jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable ». Le développement durable est un sujet aussi vaste que complexe. Au niveau le plus large, il se définit comme « … un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et des changements institutionnels… renforcent le potentiel présent et à venir » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). La notion du développement durable repose sur une reconnaissance de l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel mondial. Les efforts visant à résoudre les problèmes de développement durable misent sur la coopération entre les personnes, l'industrie et les pouvoirs publics, et ce tant à l'intérieur du Canada qu'entre les pays.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

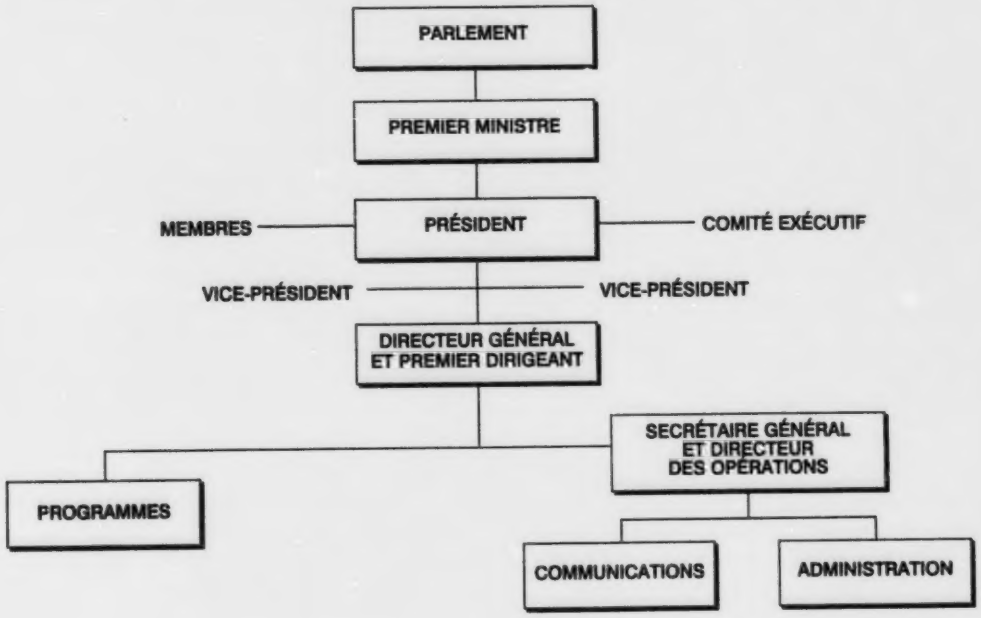

B. Objectif

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Les travaux de la TRNEE ont pour principal dessein d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques économiques et environnementales en fournissant aux décideurs et aux leaders d'opinion l'information nécessaire pour qu'ils puissent opérer des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada, et ce sur les plans social, économique et environnemental.

La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la Table ronde qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, de préciser clairement la nature des problèmes qui restent à résoudre, et de formuler des recommandations en conséquence.

Comme la Table ronde rassemble des gens de régions et de secteurs variés (monde des affaires, syndicats, milieu universitaire, Premières nations et groupes de protection de l'environnement), elle offre des occasions non négligeables de sonder les questions de développement durable dans une perspective nationale.

C. Contexte de planification

Voici les principaux facteurs externes qui, directement ou non, influeront sur la TRNEE dans la conception et l'exécution de ses programmes pour les trois prochaines années.

<u>Engagements à l'échelon national</u>

- La TRNEE a conscience des grandes priorités stratégiques du gouvernement fédéral en matière d'environnement et d'économie, et elle adapte ses programmes et activités en conséquence. Ceci sous-entend une participation à l'élaboration des politiques en cours ainsi qu'une tentative d'influer sur l'orientation des politiques de demain. Les domaines prioritaires que la Table ronde nationale s'est fixés pour les trois prochaines années sont les indicateurs d'environnement et de développement durable, l'écologisation de la fiscalité, les recommandations d'ajouts au budget fédéral, la protection de la nature, la santé et l'environnement. En outre, elle explorera et évaluera d'autres thèmes éventuels pour déterminer s'ils pourraient faire l'objet de nouveaux programmes.

Les constatations, conclusions et recommandations de la Table ronde nationale sont reconnues comme servant directement à formuler les politiques fédérales ou comme pouvant au moins contribuer à fournir un contexte ou un point de référence pour tout débat ou analyse.

Échelon international

La plupart des problèmes environnementaux sont désormais de portée internationale, et les solutions exigent une coopération transfrontalière sans précédent. Citons à titre d'exemple le changement climatique, la pollution transfrontalière et la protection de la biodiversité. La TRNEE comprend bien ces défis dont elle tient compte dans la conception des activités de ses programmes.

Attentes et préoccupations du public

En général, les questions dont s'occupe la TRNEE sont complexes, comportent de nombreuses facettes et sont source de division. Les décideurs et les responsables des politiques doivent habituellement, pour définir des interventions appropriées en matière de développement durable, faire des choix et des compromis difficiles dans un contexte d'incertitude. La TRNEE doit donc, en jouant un rôle de catalyseur parmi les détenteurs d'enjeux, gagner la confiance de toutes les parties, et être perçue comme un lieu de rencontre neutre et fructueux où l'on peut débattre de questions contentieuses. En fin de compte, son objectif ultime consiste à être perçue comme une source d'information fiable, respectée et pondérée.

D. Plan de dépenses

La TRNEE a un secteur d'activités :
« Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie »

(milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001[1]	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Dépenses brutes des programmes	3 365	**5 380**	4 880	4 880
Plus : Ajustements	1 122	-	-	-
Dépenses nettes des programmes	4 487	**5 380**	4 880	4 880
Moins : Recettes non disponibles[2]	(20)	**(20)**	(20)	(20)
Plus : Coût estimatif des services fournis par d'autres[3]	182	**188**	188	188
Dépenses totales prévues	4 649	**5 548**	5 048	5 048
Équivalents temps plein	21	**28**	28	28

(1) Reflète les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier et comprend les approbations obtenues depuis le Budget principal des dépenses, les Initiatives budgétaires et le Budget supplémentaire des dépenses.

(2) Au cours de l'exercice 1996-1997, la TRNEE a amorcé le recouvrement des coûts pour les publications de l'organisme. En vertu de la *Loi sur la TRNEE* et du paragraphe 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE a le pouvoir de dépenser toutes ses recettes.

(3) Le coût estimatif des services produits par d'autres ministères comprennent :

	(000 $)
• les locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (186 000 $ en 2001-2002)	180
• la rémunération et les avantages sociaux assumés par Environnement Canada	2

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activités

L'objectif du secteur d'activités est le même que celui de l'organisme, qui consiste à *tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.*

B. Description du secteur d'activités

Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie. La Table ronde est un organisme multipartite composé d'un président et de 24 membres, qui sont tous des Canadiens distingués, nommés par décret pour un mandat d'une durée maximale de trois ans mais renouvelable. Les membres représentent un vaste éventail de régions et secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et les Premières nations. La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de repérer tout obstacle au consensus. Cette information est ensuite regroupée, évaluée et transmise aux détenteurs d'enjeux, aux décideurs concernés et aux médias.

À l'intérieur du secteur d'activités de la TRNEE, les activités sont réparties entre plusieurs programmes. On définit le domaine et la portée de chaque programme éventuel, et l'on confie à un groupe de travail la supervision des activités qui s'y rattachent. Les nouveaux problèmes font l'objet d'une exploration continue et, si on les considère comme prioritaires, on crée un nouveau programme dans ce domaine au fur et à mesure que les fonds sont disponibles.

C. Résultats essentiels, engagements, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Une fois le Programme du millénaire terminé, et à l'issue de recherches dans plusieurs domaines et de consultations auprès de divers détenteurs d'enjeux et d'experts engagés dans ces domaines, la TRNEE a décidé d'axer ses efforts sur les programmes suivants :

(i) Indicateurs d'environnement et de développement durable

(ii) Écologisation de la fiscalité
(iii) Écologisation du budget fédéral (recommandations d'ajouts aux budgets)
(iv) Protection de la nature
(v) Autres initiatives

Ces programmes constitueront des priorités pendant un ou deux ans. En outre, l'exploration des aspects suivants continuera de déterminer si la Table ronde nationale peut y jouer un rôle significatif : 1) les effets interactifs et cumulatifs des toxines à faible dose sur la santé; 2) la durabilité du milieu urbain.

i. Indicateurs d'environnement et de développement durable

Engagements relatifs aux résultats essentiels

L'Initiative concernant les indicateurs de développement durable prise par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie est un programme triennal qui assurera l'élaboration et la promotion d'indicateurs réalisables et acceptés à l'échelon national. Ces indicateurs s'inspireront d'un modèle qui part du principe que la durabilité dépend de la préservation du capital. À ce titre, le capital se répartit en plusieurs volets (humain, naturel et produit), qui doivent tous être liés entre eux et être gérés de manière favorable à la viabilité économique à long terme.

Ces indicateurs devront :

- pouvoir être adoptés et employés couramment par le gouvernement fédéral;
- être faciles à comprendre pour le grand public, tout en demeurant crédibles et utiles pour les utilisateurs spécialisés;
- résister à long terme, au fur et à mesure que nous comprendrons mieux le développement durable;
- être applicables de manière réaliste à court terme d'après les données disponibles.

Résultats escomptés

- Définir l'approche à adopter pour mesurer les progrès accomplis sur la voie du développement durable
- Indicateurs spécifiques
- Mise à l'essai des indicateurs
- Recommandations concernant des indicateurs spécifiques et mis à l'essai
- Options pour les prochaines étapes de promotion, de mise en œuvre et d'utilisation des indicateurs

Activités connexes
La TRNEE diffusera le plus possible les résultats de ses efforts, et tentera de rallier un grand nombre de partisans de ces indicateurs au sein du gouvernement, du secteur privé et des groupes non gouvernementaux.

Ressources
Dans le budget fédéral 2000, le gouvernement fédéral s'est engagé à octroyer à la TRNEE la somme de 4,5 millions de dollars, échelonnée sur trois ans, pour qu'elle puisse élaborer, de concert avec Statistique Canada et Environnement Canada, des indicateurs qui soient réalisables, crédibles et faciles à comprendre. Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2001-2002 est de 1,6 million de dollars, hormis les dépenses de personnel.

ii. Protection de la nature

Engagements relatifs aux résultats essentiels
Ce programme a pour but de protéger les écosystèmes en favorisant la création de régimes plus intégrés de gestion foncière qui engloberont des aires de base protégées (telles que les parcs nationaux), ainsi que des zones-tampons et des couloirs qui relieront les aires protégées. Ce programme fera appel à des scientifiques, à des décideurs de tous les niveaux de l'appareil gouvernemental, aux industries primaires, aux groupes non gouvernementaux, ainsi qu'aux groupes ruraux et autochtones.

Résultats escomptés

- Examen scientifique : Un examen des activités scientifiques récentes en conservation réalisées dans le contexte nord-américain, envisagé au point de vue de la biologie de conservation, fournira un argument scientifique en vue de l'adoption d'une nouvelle approche à la conservation au Canada.
- *Examen des modèles existants de conservation et de pratiques optimales* : On analysera des exemples de gérance, d'aménagement du territoire et de partenariats de conservation au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelon international, en vue d'en distinguer les meilleures pratiques et d'en tirer des leçons.
- *Rapport sur les meilleures pratiques et les leçons apprises à partir de la science et de modèles de conservation novateurs* : En tirant parti des activités mentionnées ci-dessus, ce rapport comprendra également un énoncé de vision et des recommandations.
- *Définition des principaux obstacles au progrès* : À partir de ce qui précède, on cernera les principaux obstacles au progrès et au changement.
- *Instruments stratégiques* : On examinera la série de mesures stratégiques susceptibles d'éliminer les obstacles.

- *Campagne de communications* : On organisera une campagne globale de communications aux fins de susciter la sensibilisation et l'appui nécessaire au programme et aux recommandations finales.
- *Mise en place des recommandations* : On recherchera un vif appui pour leur mise en œuvre.

Activités connexes
Le public, par la voie des médias et des principaux détenteurs d'enjeux tels que le milieu des affaires, les intérêts agricoles et les propriétaires fonciers, sera incité à appuyer certaines initiatives, et même à en prendre lui-même, pour préserver les écosystèmes.

Ressources
Le budget annuel de l'exercice financier 2001-2002 requis pour mener ce programme n'est pas encore achevé, mais devrait se situer entre 250 000 $ et 350 000 $, hormis les dépenses de personnel.

iii. Écologisation de la fiscalité (EF)

Engagements relatifs aux résultats essentiels
Le programme d'EF de la TRNEE a pour but d'explorer comment une stratégie concertée et rigoureuse de réorientation des programmes de fiscalité et de dépenses publiques serait favorable à l'objectif de développement durable du Canada. Ce programme visera essentiellement à concevoir et à mettre à l'essai des instruments économiques distincts et pratiques aux fins de cet objectif. On élaborera une série intégrée d'instruments pour trois domaines : paysages écologiques (terres humides et terres agricoles marginales); précurseurs de smog (surtout les carburants de véhicules); et gestion des substances toxiques de la voie II (substances qui ne constituent pas une préoccupation première).

Résultats escomptés
- Principes directeurs qui devraient s'appliquer quand on envisage des mesures fiscales visant à résoudre des problèmes environnementaux.
- Mesures fiscales précises visant les trois domaines cités ci-dessus : paysages écologiques, précurseurs de smog et substances toxiques.

Activités connexes
La durée de ce programme est de deux ans. Un groupe multipartite d'experts a été formé pour analyser les avantages et le coût, ainsi que la faisabilité technique de cette écologisation de la fiscalité, et les formes possibles de ces régimes ainsi réformés. Ce programme contribuera à éclairer le débat sur l'écologisation du budget, et à promouvoir le recours à des moyens axés sur le marché d'améliorer l'environnement et l'économie au Canada.

Ressources
Le budget du programme, hormis les dépenses de personnel, est de 350 000 $ pour 2001-2002.

iv. Écologisation du budget

Engagements relatifs aux résultats essentiels
L'objectif ici consiste à favoriser l'inclusion de mesures visant à améliorer l'environnement dans le budget fédéral de chaque année. À cette fin, pour le Budget 2001 ou 2002, la TRNEE demandera au gouvernement fédéral d'intervenir sur cinq plans :

- favoriser les occasions de développement durable des collectivités autochtones;
- promouvoir une consommation énergétique plus durable;
- faire mieux comprendre les liens entre la réglementation environnementale et la santé humaine;
- préserver et améliorer le riche patrimoine naturel du Canada;
- élaborer une stratégie de remise en état des terrains contaminés.

Résultats escomptés
Les recommandations relatives au budget fédéral de 2001 ou de 2002 seront annoncées et présentées au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. On s'attend à ce que certaines de ces mesures fassent partie du budget.

Activités connexes
Néant

Ressources
Le programme du budget, hormis les dépenses de personnel, est de 150 000 $ pour 2001-2002.

v. Autres initiatives

- La TRNEE est en train de conclure le prolongement du programme d'éco-efficacité pour mettre à l'essai les indicateurs d'intensité énergétique, matérielle et hydrique. Au début du nouvel exercice, elle publiera un rapport final et un « manuel », et lancera un programme de communications pour diffuser les résultats du programme. Il s'agira entre autres d'organiser dans l'ensemble du pays une série de réunions d'information ou de sensibilisation pour les entreprises.

- De même, elle organisera de vastes campagnes de communications pour les programmes suivants : Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables dans le Nord; Environnement et santé (questions de capacités réglementaires et scientifiques); Millénaire.
- L'exploration de nouveaux programmes éventuels se poursuivra dans les domaines de la santé et de l'environnement, ainsi que de la durabilité en milieu urbain. En ce qui concerne le premier domaine, il s'agira surtout des réactions stratégiques qu'il faudrait envisager face aux dernières recherches scientifiques qui révèlent des problèmes de fonctionnement neurologique et immunologique, surtout chez les enfants et les personnes âgées, causés par des expositions de faible intensité à des combinaisons de produits chimiques dans l'environnement. Quant à la durabilité en milieu urbain, les questions qui seront évaluées sont le lien entre l'environnement et la qualité de vie et la compétitivité économique dans les villes, et le rôle du gouvernement fédéral pour favoriser le progrès sur ces deux fronts.

Section IV : Initiatives mixtes

A. Initiatives horizontales

En jouant son rôle de catalyseur, la TRNEE veille à ce que les activités de ses programmes et les manifestations multipartites aient une application générale qui soient bénéfiques à tous les Canadiens. Les initiatives de la TRNEE sont donc, par définition, horizontales.

B. Initiatives collectives

Tous les programmes de la TRNEE sont menés de concert avec d'autres organismes, mais l'Initiative concernant les indicateurs d'environnement et de développement durable se signale comme le meilleur exemple de cette approche.

Initiative Collective	Engagement relatif aux résultats essentiels	Liste des principaux partenaires	Octroi de fonds (millions de dollars)	Résultats escomptés
Initiative concernant les indicateurs de développement durable	Élaborer et promouvoir des indicateurs d'environnement et de développement durable qui soient réalisables et acceptés à l'échelon national.	-Statistique Canada - Environnement Canada - Finances Canada - Pembina Institute - Institut international du développement durable – Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques - Centre d'étude du niveau de vie	4,5 $ échelonnés sur trois ans	- Déterminer la méthode de mesure des progrès sur la voie du développement durable - Élaborer des indicateurs précis - Tester les indicateurs proposés

Section V : Renseignements financiers

Tableau 5.1 : Coût net du programme pour l'année correspondant au budget des dépenses

(milliers de dollars)	Dépenses
Dépenses prévues (dépenses budgétaires et non budgétaires principales plus ajustements)	5 380
Plus : services reçus gratuitement	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	186
Rémunération et avantages sociaux reçus gratuitement d'Environnement Canada	2
Moins : recettes non budgétaires	20
Coût net du programme pour 2001-2002	5 548